



**Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue**  
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU SYNDICAL**  
**Séance du 05 septembre 2025**

**DÉLIBÉRATION N°BS-2025-010**

Objet : Attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional » – Référentiel Activité de pleine nature – Monsieur Philippe MONNIER – La Couverture Verte – Ateliers artistiques à Arles

L'an deux mille vingt-cinq, le Bureau Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, légalement convoqué le 20 août 2025 s'est réuni à Arles le 05 septembre 2025 à 09h30 sous la présidence de **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 10 membres sur 16, soit 37 voix sur 67.

**Étaient présents Mesdames et Messieurs :** Anne CLAUDIUS-PETIT, Martine AMSELEM, Mandy GRAILLON, Catherine BALGUERIE-RAULET, Emmanuel LESCOT, Marie-Christine CONTRERAS, Jérôme BERNARD, Bernard ARSAC

**Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :** Jean-Paul GAY représenté par Jérôme BERNARD, Pierre RAVIOL représenté par Catherine BALGUERIE-RAULET

**Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :** Cyril JUGLARET, Ludovic PERNEY, Martial ALVAREZ, René RAIMONDI, Christelle AILLET, Patrick DE CAROLIS

**Assistaient à la séance :** FONTFREYDE Christophe, ALONSO Nathalie, EQUEL Elodie

## DÉLIBÉRATION N°BS-2025-010

Objet : Attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional » – Référentiel Activité de pleine nature – Monsieur Philippe MONNIER – La Couverture Verte – Ateliers artistiques à Arles

Le Bureau Syndical,

**Vu** la loi n°2007-1773 relative au Parc naturel régional de Camargue,  
**Vu** les articles L.333-1 et suivants du Code de l'Environnement définissant les Parcs naturels régionaux et leur champ d'application,  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** le décret n°2011-177 du 15 février 2011 portant renouvellement de classement du Parc naturel régional de Camargue et adoption de sa Charte,  
**Vu** le décret n°2018-49 du 29 janvier 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional de Camargue jusqu'au 15 février 2026,  
**Vu** la délibération n°1 du 07 octobre 2022 relative à la modification des statuts,  
**Vu** la délibération n°CS-2023-002 du 27 mars 2023 relative à la désignation des membres du Comité Syndical et l'élection des membres du Bureau,  
**Vu** la délibération n°CS-2023-003 du 07 avril 2023 relative à la modification du règlement intérieur,  
**Vu** la délibération n°CS-2023-064 du 19 septembre 2023 relative à la délégation de compétences du Comité Syndical au Bureau Syndical,  
**Vu** les articles 6 et 7 de l'Ambition 2 de la Charte "Améliorer les pratiques des activités agricoles et la qualité des productions" ; "Engager le territoire dans un tourisme durable" ;  
**Vu** la convention nationale d'utilisation de la marque "Valeur Parc naturel régional" définie par la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux,  
**Vu** la validation du référentiel Activités de Pleine Nature par la Commission Marque nationale de la Fédération des PNR,

### Considérant

- Que la Marque « Valeurs Parc naturel régional » est commune à tous les Parcs naturels régionaux et symbolisée par un logo unique, déposée à l'INPI, par l'Etat français, le 19 avril 2016,
- Que cette marque traduit des priorités de la Charte des Parcs,
- Qu'elle fait l'objet d'une démarche contractuelle, labellise les professionnels engagés dans un développement économique durable de leurs territoires, et satisfaisant les critères requis,
- Qu'elle répond à des exigences définies dans un cadre national,
- Que la durée du conventionnement est de 5 ans,
- Que Monsieur Philippe MONNIER, pour la COUVERTURE VERTE – Ateliers artistiques à Arles, a été audité le 12 juin 2025 par la chargée de mission de l'interparc tourisme,
- Que le résultat de l'audit est favorable,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

### Décide

- D'approuver le conventionnement pour l'attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional » à Monsieur Philippe MONNIER, pour la **COUVERTURE VERTE** – Ateliers artistiques à Arles, sur la base du référentiel Activités de Pleine Nature,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.



Bureau syndical du 05 septembre 2025

Délibération

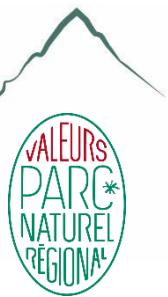
Page 2 sur 2

REÇU EN PREFECTURE

le 09/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20250905-BS\_2025\_010



## Audit marque Valeurs Parc naturel régional Fiche de synthèse

Destinataire : bureau syndical

Date : 12 juin 2025

Chargée de mission du Parc :  
Marion Blanc-Boch (Parc de  
Camargue)

### La Couverture Verte – Ateliers artistiques

Date de l'audit : jeudi 12 juin 2025

Auditeur : Gwénaëlle TRAUB (Interparc Tourisme)

Accompagnateur : Non

#### DESCRIPTION DE LA PRESTATION

##### Etablissement : La Couverture Verte

Nom / prénom : Philippe Monnier

Statut et raison sociale : asso loi 1901

N° SIRET : 509 880 217 00021

Siège social : 14 rue des suisses 13 200 Arles

Nombre ETP : 1 salarié et 12 intervenants bénévole

Période d'ouverture : Oui toute l'année

Tél. : 06 50 83 91 25

E-mail : lacouvertureverte@free.fr

Site internet : <https://www.lacouvertureverte.org/>

Instagram : <https://www.instagram.com/lacouvertureverte/>

Facebook :

[https://www.facebook.com/lacouvertureverte?locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/lacouvertureverte?locale=fr_FR)

Youtube :

[https://www.youtube.com/user/lacouvertureverte/videos?app=desktop&view=0&sort=dd&shelf\\_id=4](https://www.youtube.com/user/lacouvertureverte/videos?app=desktop&view=0&sort=dd&shelf_id=4)

Projet TreeP Bivouac 2017 :

<https://www.calameo.com/read/00449778353b9cca1af69>

##### Catégorie : Ateliers artistiques

##### Type de marquage :

Prestations de loisirs découverte (APN)

Domaine et type d'activité : activité culturelle et pédagogique

Hébergement

Restauration

Site de visite

Manade

**Labels** : Non

**Adhésion OT** : Arles

**Langues** : anglais

#### Description :

##### Le lieu / la prestation :

La Couverture Verte est un espace créatif et collaboratif, dédié à la mise en réseau des participants et à la valorisation de l'univers de Van Gogh. Ce lieu hybride propose une offre variée d'activités culturelles, artistiques et touristiques, articulée autour de plusieurs axes :

- **Ateliers artistiques** : stages de peinture « à la manière de Van Gogh », ateliers de dessin au roseau taillé, animations en lien avec les techniques du peintre.
- **Balades patrimoniales et créatives** : parcours commentés sur les traces de Van Gogh à Arles et à Montmajour, mêlant découverte du territoire et pratique artistique.
- **Expositions et conférences** : programmation régulière autour de l'art, de la transmission et du patrimoine local.
- **Événements publics originaux** : interventions ponctuelles comme l'atelier « voiture 2CV », Ballons solaires...
- **Actions de formation et de médiation** : accueil de publics scolaires, collaborations avec des structures territoriales (CPIE, Office de Tourisme).

- **Offre touristique individualisée** : ateliers personnalisés proposés aux visiteurs (notamment aux croisiéristes) en partenariat avec l'Office de Tourisme, avec une tarification adaptée (standard, réduite, famille).

Véritable vitrine culturelle et touristique, elle contribue à faire rayonner l'identité du Parc naturel régional, en lien étroit avec les valeurs de créativité, de transmission et de durabilité.

#### **Le prestataire :**

Philippe Monnier est cofondateur de l'association de la Couverture Verte.

Son parcours est aussi riche qu'atypique. Il a fait de la recherche en intelligence artificielle et il a fait un thème en science du langage et en IA mais il ne l'a pas achevée.

En 2000, il découvre le pastel et rencontre sa future épouse. L'année suivante, il est licencié de l'entreprise dans laquelle il travaillait, ce qui met fin à son parcours académique. Le couple décide alors de s'installer à Arles, où son épouse devient hôtesse d'accueil à la Fondation Van Gogh. Philippe, lui, effectue un bilan de compétences qui l'oriente vers la formation. C'est également à ce moment-là qu'il commence à peindre. Il envisage d'enseigner l'informatique, mais ne dispose pas du réseau nécessaire à Arles. Il réalise alors qu'il ne peut pas concilier pleinement pratique artistique et informatique, et choisit de se former pour devenir formateur... en peinture.

L'association voit le jour en 2004 sous son impulsion. Installée dans ses locaux actuels depuis 2014, elle commence à proposer dès 2005 des ateliers de dessin inspirés de l'univers de Van Gogh. À partir de 2011, Philippe développe des projets avec le CPIE, notamment en lien avec des classes scolaires. En 2015, il entre en contact avec l'Office de Tourisme, via lequel il propose des ateliers au public.

En octobre de la même année, une compagnie de croisières lui commande des ateliers « Van Gogh ». C'est le point de départ d'une nouvelle dynamique, avec des activités régulières destinées aux touristes.

Depuis août dernier, l'offre s'élargit : l'association propose désormais aussi des ateliers individuels via l'Office de Tourisme, avec une grille tarifaire adaptée (tarif standard, réduit et famille).

**La clientèle** : 95% touristes (croisiériste) et 5% de locaux

2024 : 600 touristes - 6000 personnes depuis 2016

Public en croisière sur le Rhône : anglophone, américain ou Australie/Nouvelle Zélande.

**La commercialisation** : myprovencetourisme, OT, croisiériste, site internet.

#### **Motivations pour l'adhésion au réseau Valeurs Parc (extrait du bulletin de candidature) :**

« *Mise en réseau et en relation avec les professionnels du tourisme qui sont également sensibles aux mêmes enjeux que la Couverture Verte.* »

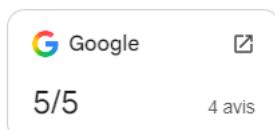
*Souhaite se développer de façon raisonnée et respectueuse.*

*Souhait de recevoir des touristes en adéquation avec ses valeurs.*

*Adhésion au réseau national qui est suivi par la couverture verte*

*Toutes les démarches durables que la couverture verte fait ne sont pas vraiment valorisées mais besoin d'aide pour être en rapport avec l'ACCM ou d'autres acteurs locaux. »*

#### **Photos**



christian Rossignol  
Avis de Google

5/5 - il y a un an

Artiste très sympathique. Il nous a accueilli, un groupe de vttiste avec les enfants et a pris le temps de nous expliquer ses peintures... passionné il a fermé la boutique bien après l'horaire de fermeture... Bref ne pas hésiter à y passer...

Visité en octobre 2023



REÇU EN PREFECTURE

le 09/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20250905-B5\_2025\_010



## AVIS DE L'AUDITEUR

Référentiel(s) appliqués(s) : Hébergement/Restauration	Résultats
Critères génériques <b>entreprise</b> (organisation, attachement au territoire, environnement et patrimoine, ressources humaines et engagement social)	16 / 17
Critères supplémentaires en <b>tourisme, loisir et éducation</b>	5 / 5
Critères supplémentaires	4 / 5
<b>TOTAL</b>	<b>24 / 27</b>

### NON-CONFORMITES MAJEURES (critères non-atteints valant report de l'attribution de la marque)

*Critère 1a : L'hôtel se situe dans le centre-ville d'Arles. Il est donc hors périmètre du Parc mais dans une commune adhérente*

- Commission marque nationale qui a statué « Pour les entreprises qui se trouvent dans une commune qui a une partie de son territoire à l'intérieur du périmètre du parc mais qui elles-mêmes (les entreprises) ne sont pas à l'intérieur du périmètre du parc, la commission a décidé de rendre le marquage possible »
- La situation de la Couverture Verte permet d'être une porte d'entrée vers le Parc de Camargue. De plus, l'association propose une offre complémentaire et en cohérence avec celle déjà existante dans le réseau des marqués.

*Critère 1201b : L'entreprise ne réalise pas la majorité de ses prestations sur le territoire classé.*

- Proposer des prestations sans le territoire classé du Parc.

### NON-CONFORMITES MINEURES (critères non-atteints nécessitant des précisions et/ou des actions correctives après attribution de la marque) Aucune non-conformité mineure n'a été relevée.

	<b>Coup(s) de cœur de l'auditeur</b>	Philippe a imaginé des procédés ingénieurs pour récupérer la peinture des eaux de rinçage et des palettes, évitant ainsi leur rejet et toute pollution. Une belle initiative écoresponsable !
---	--------------------------------------	---

### Appréciation générale

En s'ancrant dans le territoire camarguais et en valorisant l'héritage artistique de Van Gogh, La Couverture Verte incarne les engagements de la marque Valeurs Parc. Par son approche à la fois culturelle, pédagogique et locale, elle participe activement à la transmission des savoir-faire et à la sensibilisation à l'environnement. Elle favorise les partenariats durables et l'ouverture au plus grand nombre. Ce projet vivant et engagé reflète l'esprit de coopération, d'authenticité et de créativité que défend le Parc naturel régional. Il s'inscrit ainsi comme un acteur clé d'un tourisme responsable et inspirant.

### Toutefois, il est noté plusieurs éléments :

- **Il est a noté que la structure se situe dans le centre-ville d'Arles.** Elle est donc hors périmètre classé du Parc mais dans une commune adhérente. Néanmoins, sa situation permet d'être une porte d'entrée vers le Parc de Camargue. De plus, l'association propose une offre complémentaire et en cohérence avec celle déjà existante dans le réseau des marqués.

REÇU EN PREFECTURE

le 09/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20250905-B5\_2025\_010

- L'entreprise ne réalise pas la majorité de ses prestations sur le territoire classé. Il faudrait donc proposer des prestations sans le territoire classé du Parc afin de répondre à ce critère.

**A proposer au marquage sous réserve de proposer des offres de prestation dans le territoire classé du Parc.**

## AVIS DU CHARGÉ DE MISSION DU PARC NATUREL RÉGIONAL

Bonnes pratiques mises en place par le pro	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Lien au territoire :</b> partenariats locaux</li> <li>- <b>Respect de l'environnement :</b> pas de rejet de peinture, matériel seconde-main,</li> <li>- <b>Humain/social :</b> public varié, tarifs attractifs,</li> </ul>
Actions à réaliser après obtention de la marque et valant démarche de progression à 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parler automatiquement du parc (territoire et institution) lors des ateliers. Nécessite de se former au territoire et aux enjeux du Parc. Se rapprocher des équipes du parc pour avoir toutes les infos sur celui-ci et mieux s'en approprier.</li> <li>- Valoriser le Parc sur le site Internet : créer un paragraphe avec le logo.</li> <li>- Valoriser les prestataires locaux sur le site internet (rubrique dédiée) et dans l'établissement : flyers, affiches...</li> <li>- Sur Facebook : suivre le compte du réseau du tourisme durable des Parcs naturels régionaux – Région Sud si ce n'est pas déjà fait. Partager les publications du réseau et du Parc. Partager également les publications des acteurs locaux.</li> <li>- Proposer des produits locaux (jus...) aux participants dans le cadre de gouters/apéros.</li> <li>- Développer une réflexion afin de se fournir en local. Via la boutique local ? Prendre contact avec Okra ou couleur Garance ?</li> <li>- Mener une réflexion afin d'installer une rampe pour les personnes à mobilité réduite. Engager une réflexion pour concevoir des offres adaptées aux personnes en situation de souffrance psychologique, telles que l'art-thérapie ou d'autres approches thérapeutiques.</li> <li>- Communiquer sur les engagements de la structure et les pratiques éco-reponsables sur le site internet. Ajouter également une affiche présentant la démarche sur le site internet.</li> <li>- Ajouter un paragraphe ou une page sur le site internet avec les bons comportements à adopter en espaces naturels.</li> <li>- Même si le réseau de transport public et peu développé, mettre à minima le lien vers le site <a href="https://zou.maregionsud.fr">https://zou.maregionsud.fr</a> qui regroupe tous les réseaux de transports publics de la région Sud. Ajouter également les lignes locales sur le site internet.</li> <li>- Identifier et suivre ses émissions de GES : s'aider d'un calculateur de Bilan Carbone type <a href="https://www.goodplanet.org/fr/calculateurs-carbone/">https://www.goodplanet.org/fr/calculateurs-carbone/</a></li> <li>- Pour le suivi des consommations : utiliser le tableau de suivi eau-énergie-déchets</li> <li>- Mettre en valeur sur la vitrine de l'établissement les différentes activités et prestations proposées.</li> <li>- Valoriser l'offre de balades et d'itinérance à pied et à vélo via le site web « Chemins des parcs »</li> <li>- Envisager l'intégration d'éléments spécifiques à la découverte du Parc de Camargue au sein des ateliers, ou développer une prestation dédiée à sa découverte.</li> </ul>

### Appréciation générale

Proposer au marquage sans réserve /ou avec réserve / ou refus

## DECISION DU BUREAU SYNDICAL

Décision	Motif
<input type="checkbox"/> Attribution sans réserve <input type="checkbox"/> Attribution avec réserve <input type="checkbox"/> Refus	

## VISITE DE RENOUVELLEMENT

A réaliser en 2030

REÇU EN PREFECTURE

le 09/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20250905-B5\_2025\_010

**REÇU EN PREFECTURE**

le 09/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20250905-B5\_2025\_010